

1. Améliorer les résultats des élèves :

Favoriser un parcours de la réussite adapté à chaque élève :

- Assurer la continuité des apprentissages dans le cadre de la scolarité obligatoire.
- Impliquer l'ensemble de la communauté éducative.
- Développer la curiosité des élèves (C.D.I., lieux et partenariats culturels, actions culturelles, ...).
- Accompagner de jeunes élèves brillants et motivés issus de milieux modestes pour leur donner toutes les chances de réussir, en accord avec leur mérite :
 - Coordination du partenariat avec l'Institut Télémaque (les élèves sélectionnés sont suivis sur plusieurs années, jusqu'à l'obtention du baccalauréat, général ou professionnel. L'objectif pour chaque jeune est d'obtenir le baccalauréat mention Bien ou Très Bien et de préparer ainsi ses études supérieures dans de bonnes conditions. Le projet de l'Institut Télémaque a également pour but d'aider le jeune à s'épanouir et à découvrir de nouveaux domaines (culture, sports et loisirs, monde professionnel, ...).
 - Coordination du partenariat avec la fondation : Un Métier Vocation (Institut de France).
 - Proposer des élèves méritants comme candidats potentiels à l'attribution d'une bourse au mérite.
- Assurer le suivi scolaire (commission de suivi, appels aux familles, courriers aux familles, GAIN (Groupe d'Aide à l'Insertion), procédure PASSPRO, S.D.A. (Suivi Des Affectations), D.I.S.A. (Dossier individuel de Suivi de l'Absentéisme)).

2. Donner à tous les conditions propices aux apprentissages et favoriser la présence des élèves en classe :

- Construire une collaboration avec les professeurs principaux afin de maintenir de fréquentes relations avec les familles.
- Favoriser la participation des parents à la réussite éducative des élèves (accueil des parents d'élèves, présentation du (ou des futurs) lycées et de l'équipe éducative, remise personnalisée des bulletins, séances d'information en lien avec les procédures d'orientation).
- Personnaliser le parcours des élèves en voie de décrochage ; Maintenir le suivi des élèves décrocheurs ; Référence de l'action M.G.I.
- Prévenir les conflits et la violence.
- Donner de l'ambition à tous les élèves : Favoriser le projet personnel et l'estime de soi - Eduquer à l'orientation dès la classe de cinquième (inter-niveaux) :
 - Action « Le dessin des métiers » (Parcours de Découverte des Métiers et des Formations, P.D.M.F.), suivi M.A.P.I.E.
 - Option : Découverte Professionnelle, dispositif expérimental, article 34 (niveau quatrième et niveau troisième), suivi M.A.P.I.E. : Découverte des métiers et des activités professionnelles, des organisations, des lieux, des modalités de formation et des différentes filières (Salon Européen de l'Education (Paris) ; Forum des Métiers Porteurs en Seine-Saint-Denis ; Salon de l'Intelligence de la Main (Chelles) ; Les Entretiens de l'Excellence (Science Po., Paris) ; Programmes : « Déployons nos Elles », « Un Jour, un Métier »).

3. Renforcer une dynamique de réseau facilitant une coopération entre les degrés :

Liaison intra-niveau, collège - lycée :

- Présenter le lycée d'enseignement général et technologique de secteur, Alfred Nobel à nos futurs lycéens et aux professeurs principaux des classes de troisième,
- Faire découvrir les enseignements d'exploration dispensés (contenus, modalités).
- Présenter les lycées professionnels de Seine-Saint-Denis (lycée des métiers) et la diversité des formations proposées, développer des partenariats.
- Indiquer les conditions nécessaires à la réussite d'un futur élève de seconde (processus liaison troisième-seconde disciplinaire à développer en collaboration avec les membres des équipes éducatives).